

Commission Technique Des ACTIVITES CYCLISTES

12/07/2021

Compte rendu de réunion.

Réunion à la Maison des associations à Mennecey

Présents :

Yves Berger (CCSPP) – Sylvain CHARPENTIER (AAOC)

– Yvette et Jean–Paul COINCE (ACL) – Dominique

DORVAL (CCMV) – André LEROUX (AAOC) – Pierre

SEGAIN (TCM)

Excusés : Gérard LECLERE (UFOLEP) – Daniel DENIBAS

(TCM) – Carole PERDRY (UFOLEP)

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE REUNION.

Début de la réunion à 20h 15

1 / COMMENTAIRES SUR LES COURSES ORGANISEES DANS LE 91 DEPUIS LA REPRISE

Dans l'ensemble les courses se sont bien passées, avec une belle participation.

- Nocturne de Guibeville : 124 partants
- Nocturne de St Pierre du Perray : 95 partants
- Nocturne de Lardy : 81 partants
- Guillerval : 180 partants malgré un très mauvais temps.

On constate un important nombre d'engagés à l'avance, mais aussi une importante défection, Le fait que les engagements sur le site de la CNS ne génèrent pas un paiement immédiat, il y aura toujours des défections

« gratuites ». Une information semble vouloir promettre une solution prochaine proposée par l'Ufolep.

Il faut noter que près de 50 % des engagés appartenaient à la FFC ou à la FSGT et du'il n'y avait pas de concurrence.

Cela a causé quelques problèmes aux engagements dus aux correspondances de catégories.

– André Leroux nous informe des difficultés rencontrées lors des engagements à l'avance (pour le paiement) sur la course de REAU. Les clubs de Seine et Marne n'appliquant pour toujours les règlements.

2/ LE SITE DE LA CTD.

Très apprécié par les dirigeants.

Sylvain attends les informations.

La CTD lui donne carte blanche.

3/RETOUR SUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL

Une place de 2 ème par équipe en 60 et +. L'organisation qui a été reprise par un Comité propre à sauver les meubles a manquée d'ambiance resselblant plus à une « course du dimanche » qu'à une épreuve nationale.

Les maillots remis aux coureurs restent à récupérer

Pierre Segain s'en chargera et les remettra à Yves.

4°/ EXAMEN DES DEMANDES DE REQUALIFICATION

– Teddy GLAINE du TCM – de 2 en 3 – avis favorable le 12/07/21

– Roland TERTRE du TCM – de 3 en 4A – avis favorable le 12/07/21

– Brice POTHET du CC Saclay – de 1 en 2 – non acceptée car possédant une licence open en FFC cela en conformité avec le règlement national

UFOLEP.

– Jérémie FAULCON du CC Saclay et Alexandre BARRAUD du CC Saclay – non accepté pour les mêmes raisons.

6°/ QUESTIONS DIVERSES

– Les prochaines courses restant au programme :

Saint Yon le 25/07 – Morangis le 12/09 et Orsay le 03/10

Plus quelques courses et Marne.

– Un débat a lieu concernant les difficultés posées par les coureurs disposant de plusieurs licences Ufolep – FFC – FSGT notamment les 1 ère caté. FSGT « interdites en Ufolep

– en ce qui concerne les co organisations deux projets sont d'ores et déjà à l'étude entre Chilly–Mazarin et Morangis puis entre le CCSPP et le VC Arpajon.

– L'absence de signaleurs étant le principal problème à régler. André L s'intéroe sur l'opportunité de les indemniser.

– Date des championnats pour la saison 2022 :

Départemental le 15 mai

Régional le 12 juin

– La CTD valide la montée de 4A en 3 du coureur Benoit Grimaud du VC Arpajon pour supériorité manifeste

7°/ DATE DE LA PROCHAINE REUNION DE LA CTD

Jeudi 02 septembre

Fin de la réunion à 22h 45

PV communiqué le

